

INFOS FLASH JUIN 2026

INTERESSEMENT : PERDANT/PERDANT

La CFDT soutenait une proposition qui permettait aux salariés d'être gagnants ! Cependant, deux organisations syndicales, majoritaires, la refusent donc vous serez perdants !

L'employeur a proposé de dédier à l'intéressement une enveloppe de 4% de la masse salariale. Cette première proposition prévoyait de répartir 3,7% de l'enveloppe également et de consacrer les 0,3% restant à une répartition proportionnelle au salaire.

La CFDT a obtenu en négociation une évolution non négligeable de l'enveloppe passant de 4% à 5,5% de la masse salariale en cas de surperformance répartis comme suit : 4,75 % de l'enveloppe en égalitaire et 0,75% en proportion du salaire.

Voici un exemple de ce que vous auriez pu avoir pour 2026 :

% objectif atteint	20%	50%	75%	100%
Téléconseiller / Aide-soignant	1 350,00 €	1 540,00 €	1 740,00 €	2 130,00 €
CRAM / Infirmier	1 350,00 €	1 550,00 €	1 750,00 €	2 150,00 €
Conseiller commercial	1 350,00 €	1 560,00 €	1 750,00 €	2 160,00 €
Responsable d'équipe	1 350,00 €	1 560,00 €	1 780,00 €	2 220,00 €

**La proposition actuelle : 2,8% de la masse salariale
soit 1260€ pour tout le monde !**

Le système actuel resterait en place pour 3 ans (2,8% en 2026, 2,9 en 2027 et 3% en 2028).

Nous regrettons profondément ce choix des organisations majoritaires.

VOTRE EQUIPE DE NEGOCIATEURS CFDT			
Sandra	ZEKRI	SD 013	Déléguée Syndicale Centrale
Cédric	LE NOUENE	MGEN Union	RP Titulaire, comptable
Véronique	CHASSAING	MGEN Solutions	Secrétaire CSE MGEN Solutions, chargée d'affaires
Yannick	TANGUY	La Verrière	Elu CSE L3, brancardier
Karine	DARRAMBIDE	MGEN Union	Elue CSE Union, chargée de communication